

a été méritée par M. Paulin Bleau et celle de bronze par MM. Joseph Picard et James Prendergast, ex-æquo. M. Guillaume Charette a obtenu la bourse de \$150 et M. J. A. Monette celle de \$100 offertes respectivement au premier et au second en mérite pour toutes les matières de la troisième année.

En seconde année M. J. B. Beaupré a mérité une bourse de \$60 et MM. Joseph Lukacs et Jacques Bertrand chacun une bourse de \$40. En première année une bourse de \$40 a été accordée à M. Joseph Landry et une autre de \$20 à M. Emile Désorcy.

Les neuf élèves finissants ont tous mérité le titre de bacheliers-arts. A eux et à leurs compagnons nous adressons nos sincères félicitations, et nous souhaitons à ceux qui viennent de terminer leurs études plein succès dans la carrière choisie à la lumière de la retraite de décision, qu'ils ont faite tous ensemble, sous la direction du R. P. Blain, s. j.

LE PRETENDU

EXCLUSIVISME FRANÇAIS.

Au cours d'une réponse au "Catholic Register and Canadian Extension" de Toronto, "l'Action Sociale" de Québec publie ce qui suit:

"Oui, à l'occasion de la St-Georges et de la St-Patrice "L'Action Sociale" a offert aux Canadiens anglais et irlandais ses meilleurs souhaits et ses vœux les plus sincères, mais elle n'agissait pas ainsi dans le but de flagorner tout le monde, "buttering up every body," mais pour obéir à un sentiment, peut-être inconnu à l'auteur de l'entre-filet: le respect des droits et des aspirations des autres.

Certes, nous avons droit de vivre sur la terre canadienne, et nous voulons y vivre. Mais ceux qui, dans les jours de malheur, ont trouvé à nos côtés un asile, peuvent nous rendre le témoignage que cet "exclusivisme français" que nous reproche le "Register" d'aujourd'hui ne nous a jamais empêchés de les traiter avec la plus stricte justice et la plus grande générosité.

D'autre part, le culte de notre langue, de cette belle langue de la fille aînée de l'Eglise, de cette langue des missionnaires qui ont porté la parole du Christ aux quatre coins de l'univers, de cette langue qui fut celle des pionniers de la foi sur la terre américaine, comme elle est actuellement celle de tous les apôtres qui, des régions désolées du Labrador aux solitudes glacées du Yukon, jettent la semence chrétienne et catholique dans tous les endroits où l'absence des ressources modernes rend le ministère si pénible, ce culte n'a rien qui nous paraisse condamnable. Et nous ne croyons pas que les Pontifes romains en aient jugé autrement.

Notre vénéré Pie X, et ses prédécesseurs, n'ont jamais demandé